

SUIVI DES ENFANTS VULNÉRABLES - RPVO

Charte additionnelle des professionnels de santé intervenant dans ce suivi

Je soussigné(e) Docteur,....., reconnaiss avoir signé la charte d'adhésion du Réseau Périnatal du Val d'Oise et consens à participer au suivi des enfants vulnérables par la signature de cette présente charte additionnelle*.

Ma fonction :

- Pédiatre Généraliste CMS
 Libéral Hospitalier PMI
(Cocher les cases vous correspondant)

Numéro RPPS :

Exerçant à

Certifie adhérer au Réseau Périnatal du Val d'Oise en qualité de Médecin Pilote pour une durée minimum de deux ans.

Je m'engage à respecter les principes suivants :

- L'utilisation avec rigueur du dossier patient partagé informatisé dans un délai de saisie et de transmission des informations respectant le parcours de santé du patient.
- L'obligation d'information et de formation sur l'ensemble des éléments permettant d'améliorer le suivi et la prise en charge des enfants vulnérables.
- La communication systématique au RPVO de tout élément jugé important concernant le dossier d'un enfant suivi, conformément aux procédures écrites.
- Le respect du protocole de suivi standard tel que défini par le RPVO.
- L'acceptation des pratiques pluridisciplinaires propres au travail en réseau.
- Le respect de la dignité de la personne.
- La vigilance particulière permettant de garantir la confidentialité des informations.

*Les informations recueillies vous concernant, font l'objet d'un traitement mis en œuvre par le RPVO pour [assurer son bon fonctionnement]. Le RPVO s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité de l'ensemble de vos données personnelles. Les principales finalités des traitements de vos données sont [la Gestion du déroulement du contrat]. Les bases légales sont, l'exécution du contrat entre l'association et le locataire. L'accès à vos données est réservé aux membres de la coordination du RPVO. Certaines données peuvent être transmises aux personnes légalement habilitées ainsi qu'aux sous-traitants du RPVO. En tout état de cause, les destinataires de vos données n'ont accès qu'aux données strictement nécessaires à la réalisation de leur mission et sont soumis à une obligation de confidentialité. Vos données sont conservées pendant une durée limitée n'excédant pas le temps nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies. En principe, vos données sont archivées durant 7 ans à compter de la fin du contrat. Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'effacement ainsi que d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter :
- L'association, responsable des traitements : [adresse électronique et/ou postale]
- Le cabinet Accens Avocats, délégué à la protection des données (DPO) : [dpo.nomdevotreasso@accens.net]
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL*

Je suis informé(e) que le non-respect de ces engagements pourra entraîner mon exclusion des professionnels habilités à intervenir dans le cadre de ce suivi.

Fait à , le/...../.....

Signature

**Document archivé au siège social du RPVO, un exemplaire pourra être remis à chaque professionnel sur demande expresse auprès de la coordination du Réseau.*

Réseau Périnatal du Val d'Oise (R.P.V.O.) – Association loi 1901, reconnue d'intérêt général.

Siège social : Centre Pluridisciplinaire Danton, 2 bis rue Danton 95240 Cormeilles-en-Parisis

Coordinatrice pédiatrique : Laureline Mathieu – Tél : 07 55 62 09 62 – Mail : laurelinemathieu@rpvo.org

Assistante de coordination pédiatrique : Audrey Diarra – Tél : 06 44 74 62 51 – Mail : audreydiarra@rpvo.org

Coordinateur administratif : Thomas Février – Tél : 09 83 80 80 12 – Fax : 09 86 87 15 89 – Mail : thomasfevrier@rpvo.org

N° SIRET : 509 144 192 00028

www.rpvo.org